



Le Réseau Cocagne aux avant-postes de la transition écologique et solidaire en action

ADOPTION DE LA NOUVELLE CHARTE DU RESEAU COCAGNE – 10 MAI 2022



Face aux crises successives et autres « effondrements partiels » dont sont souvent victimes en premier lieu les personnes précaires, les Jardins de Cocagne ont décidé ce 10 mai, lors de leur Assemblée Générale, de porter collectivement une vision ambitieuse au service des territoires de France et de leurs habitants. Ainsi, ils ont adopté une nouvelle image mais surtout nouvelle charte de valeurs, souscrivant ainsi à un projet de société visant à resituer le travail des personnes précaires au cœur d'un projet écologique de transformation.

Extrait de la charte

« Par l'action économique, la professionnalisation, l'innovation territoriale et la coopération, nous nous engageons à l'accueil et à l'attention apportés aux personnes les plus vulnérables, sans discrimination; à la défense du droit au travail dans une logique émancipatrice comme du droit du travail dans une logique protectrice ; au respect du sol et du vivant ; à la santé des femmes et des hommes. »

A Cocagne, depuis 30 ans, l'action guide la réflexion

Dans un contexte très propice aux projets sociaux en agriculture et pour l'alimentation durable accessible à toutes et tous, le Réseau Cocagne rappelle son histoire pionnière depuis plus de 30 ans pour lutter contre l'exclusion à travers une activité économique durable : l'agriculture biologique ».



Au quotidien, les Jardins de Cocagne, associations loi 1901 ou Société coopérative d'intérêt collectif, s'engagent, expérimentent pour :

- accompagner plus de 5000 femmes et hommes chaque année à retrouver dignité, confiance via un travail valorisant ;
- démontrer que l'activité économique est compatible avec la préservation de l'environnement, de la santé des travailleurs et des consommateurs à travers la culture de plus de 600 ha de maraîchage biologique ;
- inventer un nouveau modèle d'alimentation engageant producteurs, consommateurs, collectivités dans la recherche d'une alimentation saine, diversifiée, locale et accessible à toutes et tous avec plus d'1 million de paniers de légumes bio distribués chaque année ;
- proposer au sein du réseau, mais aussi à leurs partenaires, un travail en collectif entre pairs ;
- inspirer les transitions écologiques et sociales des territoires ancrées dans l'économie sociale et solidaires et, plus récemment, dans l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

Ainsi, en adoptant cette nouvelle charte, les professionnel-l-e-s du Réseau et des Jardins de Cocagne réaffirment les points leurs valeurs fondamentales, leurs visions et pratiques sociales et agricoles pour le développement et la rénovation d'une économie locale.



Une charte qui rappelle, à ceux qui l'ont déjà oublié, une vision en acte du « monde d'après »

Cette charte, qui a fait l'objet d'un vaste travail depuis 2 ans et d'un débat au sein des régions Cocagne en 2021, couche sur le papier une vision sociétale issue d'un travail ancré dans l'action de terrain, la professionnalisation, l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.



Christian du Tertre, à droite ;
Dominique Hays, président du
Réseau Cocagne, à gauche

« Nous savons ce que nous ne voulons plus mais nous avons besoin d'avancer pas à pas sur la société que nous voulons ; Vous allez sur ce chemin de retours d'expériences entre vous et avec les autres. [...] Partir du fait alimentaire comme fait culturel pour créer des communautés de pensées et d'actions ... accepter la controverse, l'écoute de l'autre, des alliés, des chercheurs ... une ouverture aux autres expériences même lointaines ... » analyse **Christian Du Tertre**, professeur de sciences économiques à l'Université Paris-Diderot, directeur scientifique du Laboratoire d'Intervention et de Recherche ATEMIS. Celui-ci est intervenu en qualité de « grand témoin » de l'Assemblée générale et partenaire de certaines actions du réseau Cocagne depuis quelques années.

« Nous sommes capables de proposer des actions d'intérêt général aux côtés de l'action publique, de l'expérimenter et de la développer. »

Pour Christian Du Tertre, les Jardins de Cocagne poursuivent une ambition transformatrice forte et inspirante : « Vous, jardins d'insertion, vous renversez la logique du travail en partant des compétences des personnes pour inventer des activités et métiers de demain. [...] L'agriculture biologique est l'occasion pour vous de réintroduire une démarche de progrès permanente dans les rapports sociaux, avec les abonnés engagés, les professionnels [...] car il n'y a pas de progrès de société sans envisager de nouvelles relations sociales. [...] » Cette ambition – en acte – contribue, selon lui, au besoin d'une « démocratie sociétale » car : « Sans un approfondissement de la démocratie, il n'y aura pas de transition ; je parle d'une démocratie de l'engagement pas de la représentation seulement même si elle est nécessaire. Il n'y a pas de démocratie sans parole liée aux actes. ça concerne chacun d'entre nous. »

Pour poursuivre ces ambitions programmatiques, les adhérents du Réseau Cocagne ont élu ce 10 mai un nouveau Conseil d'Administration, constitué de personnes ressources issues du terrain et engagées pour porter cette vision inspirante.

A lire pour en savoir plus :

- ↳ [Télécharger la nouvelle Charte Cocagne](#)
- ↳ [Télécharger le rapport d'activités du Réseau Cocagne](#)

Prochains événements publics :

- [1^{er} juin 2022 : journée nationale des « Territoires à vivreS », Paris](#)
- [16 juin 2022 : visite apprenante « Fais pousser ton emploi » : 2 ans de formation-action pour construire sa ferme & s'installer, Lorient](#)
- 16 septembre 2022 : 3^{ème} festival alimentaire Cocagne, Vauhallan